

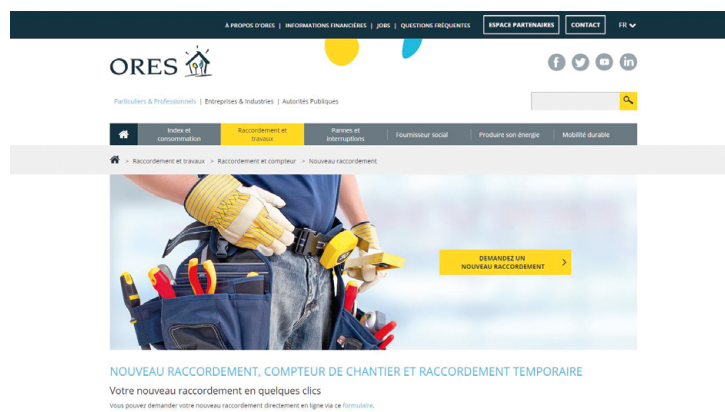


E-10 Demande de raccordement temporaire

Pour alimenter en électricité vos métiers forains, vos soirées privées ou toute autre festivité culturelle, musicale ou sportive, il est nécessaire de demander un **raccordement temporaire**.

INTRODUCTION DE VOTRE DEMANDE

- Rendez-vous sur www.ores.be > **Raccordement et travaux**



- Choisissez la **demande de raccordement temporaire** dans la partie correspondante.

Une alimentation électrique provisoire selon mes besoins (métiers forains, festivités)

Pour demander un **raccordement temporaire**, je complète le **formulaire** en ligne.

1 | Après avoir introduit l'adresse concernée, je complète mes coordonnées.

2 | Je peux ensuite choisir ce qui correspond exactement à ma situation comme le nombre de prises ou la puissance.

DEMANDEZ UN RACCORDEMENT TEMPORAIRE

- Vous serez ensuite invité à indiquer l'adresse, la période souhaitée pour le raccordement, la puissance, le nombre de prises nécessaires et les coordonnées de la personne de contact.

DEMANDE DE RACCORDEMENT TEMPORAIRE



Configuration souhaitée

Sous réserve de la disponibilité des réseaux de distribution à l'adresse d'exécution des travaux et de la faisabilité technique.

Électricité

Caractéristique technique: Mono 230v

Puissance: 16 A 3.7 kVA

Usage:



Pour une demande de puissance supérieure à 125 ampères ou en fonction de l'usage du prélèvement, ORES se réserve le droit de choisir le type de raccordement à mettre en oeuvre.

OFFRE DE PRIX

Sur base des éléments de votre demande, un conseiller clientèle vous enverra une offre de prix détaillée.

- La facturation d'un raccordement temporaire est établie sur base d'une prestation technique de mise à disposition d'une armoire **ET** d'un forfait de consommation correspondant à 7 jours d'utilisation de la puissance électrique.
- Elle prend en compte le nombre de prises mises à disposition, la puissance de celles-ci et le nombre de semaines pendant lesquelles le raccordement sera utilisé.

Pour accepter l'offre, il suffit généralement de la payer ou de marquer accord selon les modalités reprises dans celle-ci.



En cas d'indisponibilité d'un calibre de prise, c'est le calibre supérieur disponible qui sera utilisé et pris en compte pour la facturation.



Le branchement de toute armoire installée non utilisée est dû par le demandeur.

INTERVENTION D'ORES

Pour que notre technicien puisse effectuer la mise en service de l'armoire, vous devez [présenter un rapport de conformité](#) de votre installation remis par un organisme agréé.

La protection générale de votre installation devra correspondre à la demande introduite.



La puissance et le type d'alimentation souhaités vous seront fournis par ORES sous réserve de disponibilité du réseau de distribution local.

En cas de doute ou de contradiction dans les propos, les prescriptions techniques détaillées dans les documents sous format PDF prévalent toujours sur les commentaires ou mentions figurant dans les vidéos mises à votre disposition.